

La DDETSPP **ASSURE** le déploiement des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle (ex : service public de l'insertion et de l'emploi), d'intégration (ex : accompagnement des réfugiés de leur hébergement à leur insertion dans l'emploi et la vie économique), de développement de l'emploi, d'accès et d'effectivité des droits (ex : aide alimentaire), de l'accès et du maintien dans le logement (ex : prévention des expulsions locatives), de l'accès et du maintien dans l'emploi (ex : participation à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA vers l'emploi), du travail, de la politique de la ville en lien avec le délégué de la préfète ainsi que la territorialisation des stratégies transversales prioritaires.



La DDETSPP **PROMEUT** une vision globale de parcours et d'accompagnement adapté, facilite la levée des freins à l'accès et au maintien dans l'emploi ainsi qu'à l'accès et au maintien au logement (ex : accompagnement des personnes sans domicile).



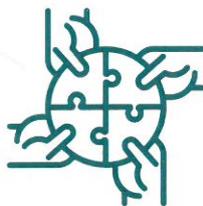
NOS MODES D'ACTION

- Contrôle, inspection, évaluation ou enquête,
- Ingénierie et pilotage de projets, animation et mobilisation des acteurs, voire contractualisation,
- Information, conseil et accompagnement menés au plus près des publics concernés,
- Gestion de signalements, d'alertes et de crises.

La DDETSPP **PROMEUT** l'égalité des chances et des droits, et lutte contre les discriminations (ex : égalité entre les femmes et les hommes).



La DDETSPP **PROMEUT** la qualité, accompagne et appuie le dialogue social.



La DDETSPP **PARTICIPE** à faire converger offre et demande d'emploi, en cohérence avec les besoins du territoire et des publics.